

2020/2021



[PROJET PEDAGOGIQUE ACM ANATOLE FRANCE ELEMENTAIRE]

Kossay BEMMOUSSAT

LE TERRITOIRE EST ENSEMBLE



L'Établissement public territorial Est Ensemble est une structure intercommunale française, créée le 1er janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris et située dans le département de la Seine-Saint-Denis en région Île-de-France. Elle regroupe les communes de Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville. Cette structure succède à une communauté d'agglomération du même nom créée en 2010 et qui avait le même territoire. Est Ensemble regroupe une population totale de 408 000 habitants. Mais c'est avant tout 9 villes qu'on disait de banlieue au XXe siècle, en « première couronne », et qui veulent désormais être autre chose que la simple périphérie de Paris, et certainement pas le « ventre mou » de son flanc est. Neuf Villes à l'identité forte, le plus souvent vieilles de plusieurs siècles, au potentiel considérable, et qui vivent aujourd'hui, du fait de leur position dans l'aire urbaine francilienne, une même dynamique de mutations, avec ses bénéfices, ses problèmes et ses défis

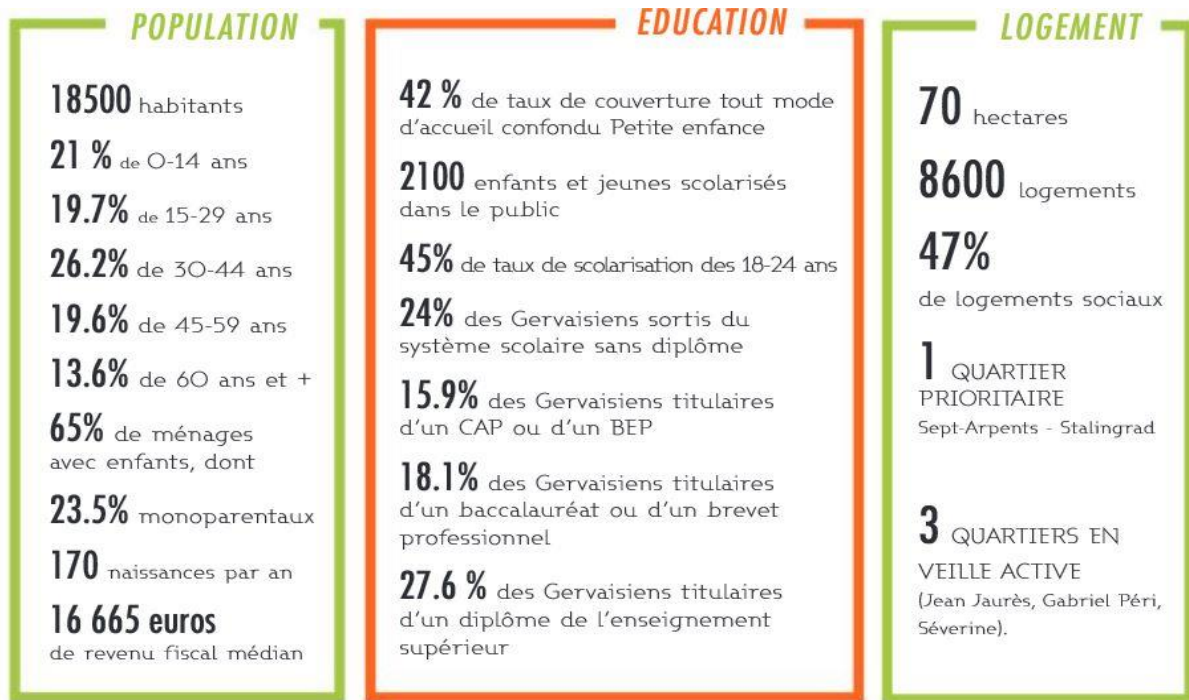


VILLE DU PRE ST GERVAIS

Le Pré-Saint-Gervais est une commune française située dans le département de la Seine-Saint-Denis en région Île-de-France. Elle fait partie de la première couronne de l'agglomération parisienne. C'est la commune la plus proche du centre de Paris, distant de seulement 5 km.

Ses habitants, appelés les gervaisiens, l'appellent « le Pré ». Édifié sur une prairie au pied du Plateau de Romainville — soit la butte-témoin de Romainville qui est la prolongation des Buttes-Chaumont parisiennes. Le Pré-Saint-Gervais est réputé dès le Moyen Âge pour ses sources abondantes.





LE PROJET EDUCATIF GLOBAL GERVAISIENS

Le PEGG, c'est quoi ? La réforme des rythmes éducatifs (mis en place depuis septembre 2013 au Pré Saint-Gervais) a permis de lancer une démarche de concertation sur les temps de l'enfant.

C'est forte de cette dynamique partenariale que la Ville a souhaité aller encore plus loin en proposant à l'ensemble de la communauté éducative de participer à l'élaboration de son Projet Éducatif Global, pour les enfants de 0 à 18 ans, à travers une grande concertation qui a décidé de mettre l'accent sur ces différents points :

- # FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE PARENTS ET L'IMPLICATION DE TOUS DANS LES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES.
- # DÉVELOPPER LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS AINSI QUE LES ACTIONS DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ.
- # ÉLARGIR L'OFFRE EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ.
- # RENFORCER LES ACTIONS DE TRANSITIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANCE.
- # PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS.

« Créer du lien entre nous tous, entre ceux qui font de l'éducation dans cette ville une priorité et un enjeu majeur d'égalité. Proposer des offres de service adaptées, qui accompagneront tout au long du parcours éducatif chaque jeune gervaisien-ne : voilà le sens de la démarche que nous avons engagée à travers le Projet éducatif global Gervaisien. Fruit d'une concertation ambitieuse, menée tout au long de l'année 2015, il déclinera au fil des âges, l'ambition éducative de la ville du Pré Saint-Gervais. »

LE PROGRAMME DE REUSSITE ÉDUCATIVE

L'Union Européenne finance une démarche 11-25 ans à hauteur de plus de 300 000€ sur 2 ans. Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen.

En juin 2009, la Municipalité, dans le cadre de la politique de la Ville, a lancé son Programme Réussite Éducative (PRE) en partenariat avec le Conseil général et le dispositif ACTE.

Ce dispositif s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité dans leur scolarité et leur épanouissement personnel, et leur propose, en lien étroit avec leur famille et les autres référents éducatifs (enseignants, clubs de sport, etc.), un accompagnement individuel personnalisé dans les domaines éducatif, social, culturel et sanitaire. Depuis sa création, plus de 250 familles gervaisiennes ont ainsi pu bénéficier d'accompagnement personnalisé à la scolarité, d'ateliers de sensibilisation, de sorties et d'activités culturelles et artistiques, d'ateliers sur l'utilisation des nouvelles technologies, de chantiers participatifs, etc. Ce dispositif est gratuit et basé sur l'adhésion des familles accompagnées.

LES 7 ACTIONS DU PRE

1. Accompagnement à la lecture et l'écriture pour les enfants de CP.
2. Atelier parents et enfants sur l'utilisation des nouvelles technologies (utilisation d'un ordinateur, internet).
3. Soutien à la parentalité (groupe de parole pour les parents).
4. Cours de français pour les parents avec l'association Averroes.
5. Cours de cuisine parents et enfants animés par une diététicienne.
6. Atelier gestion de la vie quotidienne pour les parents (gestion du budget).
7. Lutte contre le décrochage scolaire : dispositif de prise en charge des collégien-ne-s exclu-e-s temporairement du collège Jean-Jacques-Rousseau.

ESPACE VERTS

Jardin partagé municipale

Jardin Aimé Césaire

Square Jean Moulin

Square Henri Sellier

Square Faidherbe

Square Edmond Pépin

Square Lucienne Noublanche

Jardin Salvador Allende

Jardin du Pouce Vert

Jardin des sentes

Jardin de Jules

Jardin des médiations et des plantes médicinales

Jardin divers

Jardin des copains



SPORT

La ville bénéficie de nombreuses installations sportives. Le service des sports propose des activités encadrées tout au long de l'année, plusieurs associations et EST ENSEMBLE sont aussi force de proposition sur le territoire.

Gymnase Charles – Nodier
Gymnase Séverine
Piscine Fernand Blanluet
Stade municipal Léo – Lagrange
Tennis extérieurs

La Culture au « Pré » est impulsée par trois équipes de professionnels en lien étroit avec la maison des associations gervaisiennes, le PRE et le service Jeunesse :

SERVICE CULTURE

Bibliothèque François Mitterrand
Conservatoire de Musique et de Danse du Pré

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Avec plus de 150 associations dans la ville, un grand choix d'activités sont offert aux gervaisien. Un désir de développer et de valoriser la vitalité du tissu associatif local est impulsé par la ville.

La maison des associations Gervaisiennes accompagne les associations locales dans leurs projets et leur fonctionnement, le service de vie associative est l'interlocuteur privilégié des responsables associatifs et de tous les porteurs de projets

DEPLACEMENT

Metro

Aucune station de métro ne se situe sur le territoire de la commune. Néanmoins, cinq stations sont proches du Pré-Saint-Gervais :

- Hoche ou Église de Pantin (ligne 5 à Pantin),
- Porte des Lilas (lignes 3 et 11 à Paris) ou Mairie des Lilas (ligne 11 aux Lilas),
- Pré-Saint-Gervais (ligne 7 à Paris dans le 19^e arrondissement)

Tramway

4 stations sont proches du Pré-Saint-Gervais :

4 stations de la ligne 3b du tramway d'Île-de-France

- Porte de Pantin (ligne 3b)
- Butte du Chapeau Rouge (ligne 3b)
- Hôpital Robert-Debré (ligne 3b)
- Porte des Lilas (ligne 3b)

L'UFCV, UNE ASSOCIATION QUI ENTREPREND AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL



QUELQUES CHIFFRES

12 délégations régionales

800 adhérents, personnes morales et physiques

1 200 salariés

5 000 bénévoles, volontaires et jeunes accueillis en Service Civique

120 000 bénéficiaires

Fondée en 1907, l'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. Reconnue d'utilité publique, elle est agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Nous avons pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion. Depuis plus de 100 ans, l'Ufcv s'engage au service des enfants et des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes en précarité sociale et professionnelle.

NOS ACTIVITES

L'Ufcv développe des actions innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux de son époque dans ses cœurs de métier que sont :



LE BAFA ET LE BAFD

Premier organisme de formation au BAFA et BAFD en France, l'Ufcv forme chaque année 30 000 jeunes adultes à encadrer des groupes d'enfants et d'adolescentes pendant leurs temps de vacances et de loisirs.

L'ANIMATION TERRITORIALE

L'Ufcv organise, anime et gère des lieux d'accueils, accompagne les professionnelles de l'enfance-jeunesse et conseille 100 collectivités locales sur les enjeux politiques de leurs territoires.

LES SEJOURS DE VACANCES POUR ENFANTS ET JEUNES

Acteur historique du secteur, l'Ufcv propose des séjours de vacances qui reposent sur des valeurs éducatives permettant à 24 000 enfants de grandir et de s'épanouir tous les ans.

LES SEJOURS DE VACANCES ADAPTEES ORGANISES

L'Ufcv s'attache à défendre et promouvoir l'accès aux vacances pour le plus grand nombre et en particulier pour des publics fragilisés : adultes et enfants en situation de handicap mental. Chaque année, 6 000 vacancier-es nous font confiance.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Certifiée par l'OPQF (Office professionnel de qualification des organismes de formation), l'Ufcv assure des formations qualifiantes aux métiers de la Jeunesse et des Sports, du secteur sanitaire et social et du médico-social.

Elle œuvre aussi pour mobiliser vers l'emploi en favorisant l'émergence d'un projet professionnel cohérent, en valorisant les atouts et les compétences de chacune et en levant les freins périphériques à l'emploi.

8 000 personnes bénéficient de cet accompagnement annuellement.

L'INSERTION SOCIALE

Les actions d'insertion de l'Ufcv concernent 8 000 personnes par an et visent à les aider à retrouver confiance en elles, développer la cohésion sociale et rompre l'isolement. L'Ufcv accompagne des primo-arrivant-es dans leur intégration.

LE SERVICE CIVIQUE

Titulaire de l'agrément Service Civique, l'Ufcv offre chaque année à 500 jeunes volontaires de nombreuses possibilités de s'engager au sein de l'association, chez ses adhérents et/ou partenaires.

NOS VALEURS

- Combattre toute forme d'inégalité et d'exclusion, porter attention aux personnes les plus défavorisées ou fragilisées
- Favoriser la création de liens entre les générations et le développement d'actions de solidarité
- Accompagner les personnes dans leur droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie
- Donner les moyens à chacun-e d'être acteur ou actrice de sa propre vie et de se réaliser en agissant pour les autres
- Encourager la prise de responsabilités, le sens critique et l'engagement, volontaire et bénévole

DES VALEURS AU SERVICE D'UN PROJET SOCIAL

L'Ufcv inscrit son action dans le champ de l'éducation populaire. En effet, les liens entre éducation populaire et animation sont étroits.

L'éduc' pop pour l'Ufcv

- Une démarche solidaire et participative qui vise un échange.
- Une dynamique qui pousse à l'évolution des personnes, leur permettant de passer du stade de bénéficiaires à celui d'acteur, et de ce-dernier à celui d'auteur.
- Une dynamique qui vise le développement du sens critique.
- Un processus de médiation.

Si «l'éduc'pop» existe partout où est menée une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement de la puissance d'agir et de la transformation sociale, on retrouve aussi dans l'animation une grande diversité des formes d'actions, un goût pour l'innovation, la recherche et la créativité, une forte curiosité et la centralité de la personne.

Le projet éducatif de l'UFVC

Le centre de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

- les amateurs et les enfants
- le directeur, les animateurices et les parents
- les enfants entre eux
- les parents et les enfants



- les adultes du centre entre eux
- le directeur du centre et la mairie (élus et techniciens)
- le directeur du centre et son responsable local à l'UFCV
-

le centre de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurices et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins). Cela se concrétise par: la mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans le centre de loisirs:

Les animateurices s'appuient sur 4 approches de l'activité :

- laisser jouer
- donner à jouer
- jouer avec
- faire jouer

Les animateurices s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- des espaces pré-structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
- des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers)
- des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)
- des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet)

la pédagogie du choix des enfants la mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation) la définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à l'intérieur du centre de loisirs qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement)

Le centre de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants :

Cela se concrétise:

- par les attitudes éducatives des directeurs de centre et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans le centre par tous les moyens à leur convenance.
- par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale.

En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont l'enfant peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges) :

- par des recrutements d'animatrices adaptés, qualifiés et en nombre. Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

Le centre de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement

- pour vivre ensemble
- pour une organisation des espaces - concernant autant les espaces internes que les espaces extérieurs-

Cette organisation est réfléchiée en amont du fonctionnement du centre et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement, etc.

- pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :
- temps d'accueil matin et soir (plages horaires)
- organisation de base d'une journée-type (horaires)
- adulte référent pour chaque enfant
 - pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps...)
 - pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles.
 - pour des activités diversifiées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix

Pour être en cohérence avec les objectifs ci-dessus, le directeur du centre de loisirs met en place des instances de régulation et d'évaluation régulières du travail avec son équipe d'animation:

- pour vérifier en permanence l'adéquation entre les objectifs du projet pédagogiques et les moyens mis en œuvre (programme d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, en locaux, matériels, en temps, en budget...)
- pour relancer les animatrices sur le sens de l'action (objectifs du projet éducatif : valeurs et relations éducatives avec les enfants, communication avec les parents et les partenaires extérieurs)
- pour faire part à l'UFCV et à la mairie de l'avancement des projets, des réussites et des obstacles éventuels.

En résumé l'UFCV a pour principale missions au pré st Gervais de :

- Assurer la qualité pédagogique et organisationnelle des accueils
- Maitriser la gestion des ressources humaines et l'organisation générale
- Coordonner l'Acton et les enjeux liés au PEGG

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU PRE ST GERVAIS

Accueils du matin et du soir

Afin de concilier vie professionnelle des parents et nouveaux rythmes scolaires, et dans le but d'offrir des activités éducatives complémentaires de celles de l'école, la Municipalité propose un accueil des enfants le matin et le soir dans toutes les écoles maternelles et élémentaires.

Les jours d'école, les accueils du matin et du soir s'effectuent au sein de chaque établissement. L'accueil du matin est payant de 7h30 à 8h30. Il est gratuit de 8h30 à 8h50.

Après l'école, en maternelle, les enfants peuvent bénéficier des ateliers éducatifs gratuits, encadrés principalement par les animateurices des accueils de loisirs et des intervenants, de 15h45 à 16h45. Après ces ateliers, le périscolaire payant (tarifs en fonction du quotient familial) n'incluant pas le goûter, puis un accueil jusqu'à 18h30.

En élémentaire, un temps récréatif gratuit est prévu entre 16h et 16h30. De 16h30 à 17h30, en alternance sur la semaine, 2 jours d'ateliers éducatifs et 2 jours d'ateliers leçons, encadrés par des enseignants, des animateurices, des partenaires associatifs et des intervenants spécialisés, sont proposés par la ville. Un accueil périscolaire (payant) est prévu de 17h30 à 18h30.

ÉCOLES ELEMENTAIRES				
Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h30	Accueil périscolaire			du matin
	Accueil par les enseignants à partir de 8h35			
8h45 - 12h	Enseignements			
12h - 13h45	Pause méridienne			
13h45 - 16h30	Enseignements			
16h30 - 18h	Goûter (fourni par les familles)			
	+ En alternance sur la semaine, 2 jours d'ateliers découverte et 2 jours d'ateliers méthodologie			
17h30 - 18h30	Accueil périscolaire du soir			
Horaires d'ouverture et de fermeture des portes des écoles				
Entrée 1	8h35 - 8h45			
Entrée 2	13h35 - 13h45			
Sortie 1	16h30			
Sortie 2	17h		-	17h10
Sortie 3	18h - 18h30			

Accueil le mercredi et les vacances

Les accueils de loisirs reçoivent les enfants scolarisés dès la maternelle le mercredi après-midi et pendant les vacances. Ces établissements, dans le cadre d'un projet pédagogique, proposent aux jeunes Gervaisien des activités diversifiées : musique, arts plastiques, théâtre, sciences, sport, ainsi que de nombreuses sorties.

Inscription

Les accueils de loisirs sont accessibles à tous les petits Gervaisiens scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. L'inscription annuelle est obligatoire pour fréquenter les accueils du matin, du soir, ainsi que les accueils de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

En cours d'année, elle se fait au service des Accueils de loisirs (5, place du Général-Leclerc) grâce aux documents suivants :

Attestation d'assurance responsabilité civile et dommages corporels, Copie du jugement de divorce si c'est le cas.

Formulaire à remplir

La fiche d'inscription doit indiquer impérativement le nom des personnes habilitées à venir chercher l'enfant. Celles-ci doivent se présenter munies d'une pièce d'identité. Les enfants d'élémentaire qui ont la permission de partir seuls doivent avoir une autorisation parentale jointe à la fiche d'inscription précisant l'heure de départ.

L'ACCUEIL DE LOISIRS ANATOLE-FRANCE

Chaque proposition d'actions détaillées s'inscrit dans un objectif opérationnel directement attaché au PEGG et au Projet éducatif de l'UFCV.

L'Accueil se situe au 3 Place Anatole France, 93310, au Pré-Saint-Gervais dans les locaux de l'école élémentaire portant le même nom.

L'EQUIPE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE :

NOM	PRENOM	ROLE	DIPLOME	MATIN	SOIR	MERCREDI
BEMMOUSSAT	KOSSAY-EDDINE	DIRECTEUR	BPJEPS LTP	X	X	X
MENDY	COLETTE	ANIMATRICE	BAFA	X		X
EL BOUKHILI	NORA	ANIMATRICE	ND		X	X
PARTOUCHE	DAVID	ANIMATEUR	BAFA		X	X
GOMIS	SONIA	ANIMATRICE	BAFA	X	X	X
BENMOUSSA	SOPHIE	ANIMATRICE	BAFA	X		X

Rôle du directeur :

Le directeur ou la directrice élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurices, parents...).

Il ou elle est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants et aux adolescents, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité tout au long du séjour.

Il ou elle anime et forme l'équipe d'animateurices et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun et en créant les conditions d'un fonctionnement démocratique.

Il ou elle organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.

Il ou elle veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication et sollicite des partenariats en s'appuyant notamment sur le potentiel éducatif du territoire.

Rôle de l'animatrice :

Au sein du centre de loisirs, le rôle de l'animatrice consiste à :

Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,

Encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,

Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,

Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants et des adolescents eux-mêmes,

Accompagner les enfants et les adolescents dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

L'animatrice ou l'animatrice est un membre responsable d'une équipe solidaire qui bénéficie du soutien d'un directeur ou d'une directrice et au sein de laquelle différents rôles complémentaires sont assumés. Au sein de cette équipe il ou elle intervient en cohérence avec les autres intervenants, en se référant à la réglementation des accueils collectifs de mineurs et au projet pédagogique de la structure dans laquelle il ou elle agit.

Nous parlerons toujours de sanction et non de punition. La sanction a un but éducatif de réparation de ce qui a été commis. Il est nécessaire que les jeunes comprennent le pourquoi du comment. L'explication est très importante et il faut s'assurer que le jeune ait compris.

En aucun cas on ne crie sur un ou plusieurs jeunes ! Crier est un acte violent totalement inutile et qui produit souvent le contraire de l'effet désiré. Cela peut même amener à la perte du contact avec un groupe.

La punition collective est aussi totalement interdite. En cas de problème difficile à gérer seul, ne pas hésiter à demander de l'aide aux autres membres de l'équipe et à l'équipe de direction. Nous avons tous à apprendre les uns des autres.



Les types de relations :

Enfants/enfants :

Les enfants devront apprendre les différences et le respect de l'autre. Ils devront aussi apprendre à partager et à communiquer.

Les animateurices devront veiller aux relations échangées entre les enfants pendant les activités dites « libres ». Ils devront être vigilants sur les moqueries, et sur tous les jeux dits « dangereux ».

Enfants/animateurices :

L'animateurice doit être le garant du bien-être physique, mental et moral de l'enfant. Il doit être à son écoute, et répondre à ses questions. Il doit lui montrer l'exemple, être calme et poli, surveillé ses gestes et ses paroles.

Animateurices/animateurices :

Les animateurices devront travailler en collaboration dans le respect, la solidarité et l'échange. Ils devront, cependant, être autonomes dans leurs activités et dans leur organisation.

Equipe d'animation/direction :

L'équipe devra se montrer à l'écoute des demandes de la direction : accueil des parents, respect du projet et des méthodes pédagogiques mises en place par la direction ...

LES LOCAUX

L'accueil a pour comme moyens spatiaux :

- Une salle Polyvalente et une salle d'activité avec cuisine au RDC.
- Une salle d'activité au 1^{er} étage.
- Des sanitaires à chaque étage.
- Une cour de récréation.
- Un réfectoire au -1.

LE PUBLIC :

Le centre accueille jusqu' 50 Enfants de 6 à 10 ans fréquentant l'école élémentaire Anatole France.



	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	
Motricité globale	<ul style="list-style-type: none"> › Plus grande aisance corporelle, meilleure coordination et meilleur équilibre qu'à la période préscolaire. › Augmentation de la masse corporelle, de la force musculaire et de l'endurance à l'effort. › Besoin d'au moins une heure d'activité physique tous les jours. › Période importante pour développer la coordination et apprendre des techniques d'étirement. › Meilleure motricité globale chez les garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> › Saut à pieds joints et à cloche-pied; › Court en franchissant des obstacles et en changeant brusquement de direction; › Fait bondir un ballon et commence à dribbler; › Apprend à conduire un vélo. 	<ul style="list-style-type: none"> › Marche sur une ligne droite, le talon gardant contact à chaque pas avec l'autre pied. 	<ul style="list-style-type: none"> › Saut sur un pied plus de 20 fois. 	<ul style="list-style-type: none"> › Fait un saut en longueur sans élan de 1 mètre à 1,50 mètre; › Court à une vitesse de 5m/sec. 	<ul style="list-style-type: none"> › Lance une balle 2 fois plus loin qu'à 6 ans; › Peut circuler à vélo dans la circulation; › A une pratique sportive plus soutenue. 		
	Motricité fine	<ul style="list-style-type: none"> › Motricité fine plus développée chez les filles. › Plus de fluidité dans les gestes. › Meilleure coordination. 	<ul style="list-style-type: none"> › Écrit des lettres de taille plus petite et plus uniforme qu'avant; › Peut apprendre à faire de l'origami; › Découpe des formes plus complexes comme un losange. 	<ul style="list-style-type: none"> › Peut apprendre les rudiments de la jonglerie et des tours de magie; › Maîtrise l'écriture cursive; › Utilise de nouveaux outils: agrafeuse, marteau, aiguille à coudre, à tricoter; › Fait des constructions plus complexes requérant l'utilisation d'écrous et de vis. 				

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
Langage	<ul style="list-style-type: none"> Utilise environ 2500 mots; Écrit son nom sans modèle; Apprend à lire un texte court; Peut faire des liens de cause à effet dans un récit (expliquer ce qui a provoqué telle situation). 	<ul style="list-style-type: none"> A un vocabulaire diversifié; Saisit sans mal un texte non illustré et comprend la logique d'un récit; Écart entre filles et garçons concernant lecture et écriture en faveur des filles, à la fin de la 2^e année. Fait des liens d'anticipation dans les récits (imaginer ce qui arrivera); Développe graduellement de la fluidité en lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut envisager d'autres points de vue que le sien. Comprend qu'un mot peut avoir plus d'une signification (sens de l'humour). 	<ul style="list-style-type: none"> Est en mesure d'écrire une véritable histoire; Comprend la syntaxe (l'organisation des mots dans la phrase). 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne structure de phrase avec plusieurs éléments intégrés. 		
Cognition	<ul style="list-style-type: none"> Centre sur un aspect du problème, il est dépendant de sa perception; A du mal à concevoir le temps sur un continuum reliant le passé, le présent et le futur; Distingue la mort du sommeil; (4-7 ans): la maladie est comprise en termes de contagion; (4-7 ans): réalisme intellectuel; Dessine ce qu'il connaît des objets; Dessin du bonhomme complet, articulé, parfois habillé. 	<ul style="list-style-type: none"> La pensée de l'enfant devient plus souple, moins égocentrique, plus logique; Comprend les termes « plus grand que », « plus lourd que ». 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de la quantité. 	<ul style="list-style-type: none"> La mémoire, la concentration et l'attention et le temps de réaction augmentent de façon notable. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de poids. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de volume. 	

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
Langage	<ul style="list-style-type: none"> Utilise environ 2500 mots; Écrit son nom sans modèle; Apprend à lire un texte court; Peut faire des liens de cause à effet dans un récit (expliquer ce qui a provoqué telle situation). 	<ul style="list-style-type: none"> A un vocabulaire diversifié; Saisit sans mal un texte non illustré et comprend la logique d'un récit; Écart entre filles et garçons concernant lecture et écriture en faveur des filles, à la fin de la 2^e année. Fait des liens d'anticipation dans les récits (imaginer ce qui arrivera); Développe graduellement de la fluidité en lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut envisager d'autres points de vue que le sien. Comprend qu'un mot peut avoir plus d'une signification (sens de l'humour). 	<ul style="list-style-type: none"> Est en mesure d'écrire une véritable histoire; Comprend la syntaxe (l'organisation des mots dans la phrase). 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne structure de phrase avec plusieurs éléments intégrés. 		
Cognition	<ul style="list-style-type: none"> Centré sur un aspect du problème, il est dépendant de sa perception; A du mal à concevoir le temps sur un continuum reliant le passé, le présent et le futur; Distingue la mort du sommeil; (4-7 ans): la maladie est comprise en termes de contagion; (4-7 ans): réalisme intellectuel; Dessine ce qu'il connaît des objets; Dessin du bonhomme complet, articulé, parfois habillé. 	<ul style="list-style-type: none"> La pensée de l'enfant devient plus souple, moins égocentrique, plus logique; Comprend les termes « plus grand que », « plus lourd que ». 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de la quantité. 	<ul style="list-style-type: none"> La mémoire, la concentration et l'attention et le temps de réaction augmentent de façon notable. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de poids. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de volume. 	<ul style="list-style-type: none"> Perçoit le sarcasme et l'ironie comme étant drôles.

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
Langage	<ul style="list-style-type: none"> Utilise environ 2500 mots; Écrit son nom sans modèle; Apprend à lire un texte court; Peut faire des liens de cause à effet dans un récit (expliquer ce qui a provoqué telle situation). 	<ul style="list-style-type: none"> A un vocabulaire diversifié; Saisit sans mal un texte non illustré et comprend la logique d'un récit; Écart entre filles et garçons concernant lecture et écriture en faveur des filles, à la fin de la 2^e année. Fait des liens d'anticipation dans les récits (imaginer ce qui arrivera); Développe graduellement de la fluidité en lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut envisager d'autres points de vue que le sien. Comprend qu'un mot peut avoir plus d'une signification (sens de l'humour). 	<ul style="list-style-type: none"> Est en mesure d'écrire une véritable histoire; Comprend la syntaxe (l'organisation des mots dans la phrase). 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne structure de phrase avec plusieurs éléments intégrés. 		
Cognition	<ul style="list-style-type: none"> Centré sur un aspect du problème, il est dépendant de sa perception; A du mal à concevoir le temps sur un continuum reliant le passé, le présent et le futur; Distingue la mort du sommeil; (4-7 ans): la maladie est comprise en termes de contagion; (4-7 ans): réalisme intellectuel; Dessine ce qu'il connaît des objets; Dessin du bonhomme complet, articulé, parfois habillé. 	<ul style="list-style-type: none"> La pensée de l'enfant devient plus souple, moins égocentrique, plus logique; Comprend les termes « plus grand que », « plus lourd que ». 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de la quantité. 	<ul style="list-style-type: none"> La mémoire, la concentration et l'attention et le temps de réaction augmentent de façon notable. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de poids. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprend le principe de conservation de volume. 	<ul style="list-style-type: none"> Perçoit le sarcasme et l'ironie comme étant drôles.

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
Cognition		<ul style="list-style-type: none"> » Réalisme visuel : dessine ce qu'il voit ; » Souvent, transparence dans les dessins : on voit les personnages à travers les murs de la maison ; » Membres (bras et jambes) doubles : deux traits pour chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> » Début de perspective dans ses dessins ; » Commence à dessiner ses bonhommes de profil. 	<ul style="list-style-type: none"> » Conçoit que la maladie s'attrape par contamination puis par internalisation. 			<ul style="list-style-type: none"> » Explique la maladie par une cause physiologique.
		<ul style="list-style-type: none"> » Peut tolérer un certain délai avant d'obtenir satisfaction ; » Exprime son agressivité principalement par la parole ; » 6-7 ans : comprend ce qu'est un mensonge. 	<ul style="list-style-type: none"> » Âge de raison ; » Comprend la notion du bien et du mal ; » 6-8 ans : s'identifie aux personnes de même sexe que lui. 	<ul style="list-style-type: none"> » Notion de justice/ injustice importante. 	<ul style="list-style-type: none"> » Peut assumer la responsabilité d'un animal de compagnie. 	<ul style="list-style-type: none"> » Condamne la délation, la tricherie, le mensonge ; » A des idoles. 	
Affectivité	<ul style="list-style-type: none"> » Intérêt pour les amis de même sexe. » Importance du meilleur ami. » Période importante pour le développement de l'estime de soi et du sentiment de compétence. » Apprend à travailler en équipe. 						
Socialisation	<ul style="list-style-type: none"> » Capable d'empathie envers les autres. 		<ul style="list-style-type: none"> » Parfois formation de clubs secrets ; » Le goût de la compétition apparaît. 				

SECURITE

La loi française et sa législation rappellent la responsabilité des directeurs et des équipes d'animation dans l'organisation et le bon déroulement de l'accueil.

Il est demandé au directeur de prendre connaissance des instructions départementales de la Jeunesse et des Sports et de prendre les mesures nécessaires en matière de sécurité et de protection des jeunes qui sont sous la responsabilité de l'équipe éducative.

Il est donc impératif de respecter les consignes suivantes et de les communiquer à l'ensemble de l'équipe.

SECURITE INCENDIE

Le directeur prendra connaissance du registre de sécurité et de son emplacement afin de le présenter à toute requête des services préfectoraux.

Il devra également informer l'équipe des consignes de sécurité, de l'emplacement et de l'utilisation des extincteurs. Il procédera, avec l'aide du gestionnaire, à un exercice d'alerte incendie et d'évacuation qui sera consigné dans le registre. Au regard de la loi, les structures (intérieures et extérieures) accueillant du public, et notamment des enfants, sont des lieux non-fumeurs.

SURVEILLANCE DES ENFANTS

Une surveillance des enfants doit être exercée par l'équipe pédagogique. Aucun enfant ne doit se trouver seul dans le centre de loisirs ou à l'extérieur.

LES SORTIES

Lors de chaque sortie, un responsable sera désigné par le directeur. Une liste de sortie précise et exhaustive des enfants sera rédigée en deux exemplaires, un pour le responsable de la sortie et un affiché dans le bureau et conservé. Quelle que soit la taille du groupe, la présence de deux animateurices minimum est requise.

Sur la route, à vélo, à pied ou en voiture, l'équipe d'animation est soumise aux dispositions du code de la route.

VIE COLLECTIVE ET LAICITE

Aucune discrimination religieuse, culturelle, philosophique, sexiste ou morale ne sera tolérée dans le centre de loisir. Les animateurices, comme l'ensemble du personnel, sont embauchés pour mettre en œuvre les orientations éducatives de la ville et le projet pédagogique.

HANDICAP

L'accueil de loisirs accorde une importance particulière à l'accueil d'enfants porteur de handicap (fragilisés par une maladie ou un accident) au sein du centre de loisirs. Les locaux sont adaptés (Ascenseur, rampes.. toutes est adaptés pour pouvoir se déplacer facilement et recevoir correctement les enfants)

C'est en jouant, pratiquant et en découvrant ensemble que les enfants apprendront la tolérance, le respect des différences et la solidarité essentielle au bien vivre ensemble.

A chaque nouvelle arrivée un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) à l'école. Elaboré en concertation avec les parents et les différents partenaires (médecin etc.) afin de connaître au mieux les attentes et les besoins de l'enfant et des parents.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

OBJECTIF : ASSURER UNE COHERENCE EDUCATIVE DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT.

OBJECTIF INT : FACILITER L'ACCES AUX PRATIQUES CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES, D'EVEIL ET DE LOISIR.

OBJECTIF INT : DEVELOPPER INITIATIVE, L'AUTONOMIE ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS A LA VIE DE LA CITE.

OBJECTIF OP : METTRE EN PLACE PLUSIEURS ET DIFFERENTS PROJETS D'ENFANTS, DE DECOUVERTES CULTURELLES, SPORTIF ET DE LOISIRS SUR LES TEMPS MERIDIENS.

OBJECTIF OP : FAIRE DU TEMPS SOIR UN ESPACE D'APPRENTISSAGE LUDIQUE INFORMEL.

OBJECTIF OP : FAVORISER LA LIBERTE DES ENFANTS DANS LEURS INITIATIVES.

OBJECTIF OP : FONCTIONNER EN UNSCHOOLING.

OBJECTIF OP : INFORMER ET SOUTENIR L'ENFANT DANS LE FAIRE VALOIR DE SES DROITS.

Fonctionnement

Accueil matin périscolaire :

Responsable Karamoko

Objectifs

- Permettre à l'enfant de se réveiller à son rythme.
- Faciliter un début de journée positif.
- Faire le lien entre la famille et l'Ecole.

Organisation

7h20

1 animatrice listing présence
1 animatrice relations parents et accompagnement enfants
Mise en place d'un cahier de transmission acm/école.

3 animatrice :

- Ouverture des salles.
- Organisation pôles/activités calmes
- Prévoir utilisation cour si possible
- Faciliter l'échange

8h20

Faire ranger conduire les enfants dans la cours pour 8h30 et remettre cahier de transmission en salle des maitres, fin de l'encadrement à 8h35.

Attitudes des animatrices :

- Ecoute bienveillante.
- Valorisation de l'enfant.
- Rassurer si besoin.

Accueil soir périscolaire :

16h30

1. Récupérer le cahier de transmission.
2. Les enfants (Cp ce1, lundi & mardi. Ce2 cm1 cm3 mardi vendredi). Se dirigent vers le réfectoire pour se pointer à l'aide du tableau « fiche t » en présence de 1 animatrice responsable du tableau puis rentrent au réfectoire pour gouter ensemble convivialement.
3. Une fois tous les enfants inscrits sur le tableau, prise en photo de l'effectif puis contrôle et pointage du listing au regard du listing prévisionnel.
4. 16h55 remontée des enfants dont la sortie est prévu avec 2 animatrice. 1 au listing, 1 en relation parents.
5. 17h10 fermetures de la grille les enfants non récupérés par les parents rejoignent les enfants participant aux ateliers (prise de contact avec les parents).
6. 17h00 répartitions des enfants dans les ateliers jusqu'18h00.



7. 18h00 2^{ème} sortie – même organisation – 1 animatrice listing – 1 animatrice relations parents. *Attention aux enfants des « ateliers méthodologiques » soit sortir à 18h30 où rester à l'accueil jusqu' à 18h30.*
8. 18h00-18h30 : temps d'accueil du soir sortie et dépointage échelonnés, avec 1 animatrice au listing 1 animatrice en relation parents. (remplir cahier d'information)

Mercredi

Accueil matin :

7h20 à 9h00

De 7h20 à 8h00 1 seul animatrice est à l'accueil en charge du listing et de la relation famille

A partir de 8h00 1 animatrice vient renforcer son collègue a l'accueil, le reste de l'équipe sont avec les enfants en cour de récréation et/ou à l'intérieur selon la météo et le choix des enfants.

9h00 fin de l'accueil du matin fermeture du portail :

Rassemblement : un appel listing est effectué afin de s'assurer du bon nombre inscription de chaque enfant. Un jeu collectif comme un « Lucky Lucke » un « killer » « terre mer ciel » et les enfants suivis d'un temps d'agora sont animé par les animatrice.

9h30 10h00 activités libres cours et salles qui permet aux enfants de retrouver leurs copains et de s'auto gérer dans leurs relations les animatrices sont à tour de rôle entre accompagnement et préparation d'animation.

10h00 rassemblement afin de présenter les animations variées permettant d'atteindre nos objectifs de la matinée ou l'enfant a le choix de participer ou pas.

En aucun cas les enfants sont contraints à la participation aux Activités. Les animatrices éveillent l'intérêt, encouragent pour que chacun puissent participer.

1 a 2 animatrices se détachent éventuellement pour répondre aux autres demandent.

Pause méridienne

12h00 1^{er} sortie possibles : 1 animatrice à la porte qui met à jour le listing et disponible pour répondre aux demandes des parents et note les informations dans le cahier de transmissions.

Les enfants vont au réfectoire, les animatrices veillent que tous les enfants n'oublent pas de se laver les mains.



Les animateurices sont disponibles pour les enfants en cas de besoin, incitent les plus petits à utiliser les couverts mais attention à ne pas forcer les enfants à les utiliser, surtout en utilisant l'argument « c'est mal élevé » car selon les cultures de chacun l'art de manger est différent, le plus important est qu'ils apprennent à manger proprement. Concernant la quantité on ne force pas l'enfant à manger, ni goûter, on incite positivement en valorisant les bienfaits de l'alimentation variée et équilibrée.

13h00 fin du repas – temps cool, qui est un temps (15/20min) où les enfants se relaxent avec un temps où nous leur proposons de la méditation, une histoire etc.

13h20 sortie et arrivée des enfants, exactement la même organisation que 12h00.

14h00 temps libre, en salle d'activité et en cour de récréation, jeux de société, dessins, jeux de groupe ou juste ne rien faire et se reposer sont proposés aux enfants.

14h30 rassemblement où l'on prend le temps d'expliquer l'après-midi aux enfants, répondent à leurs questions, écouter leurs envies, leurs problèmes et ensuite choix des activités du projet d'animation.

16h00 goûte collectif et convivial au réfectoire

16h30-18h30 ouverture du portail 1 animateurice qui s'occupe du listing et un autre en relation famille.

BILAN & EVALUATIONS :

OBJECTIF : ASSURER UNE COHERENCE EDUCATIVE DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT.

OBJECTIF INT : FACILITER L'ACCES AUX PRATIQUES CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES, D'EVEIL ET DE LOISIR.

OBJECTIF INT : DEVELOPPER INITIATIVE, L'AUTONOMIE ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS A LA VIE DE LA CITE.

OBJECTIF OP : METTRE EN PLACE PLUSIEURS ET DIFFERENTS PROJETS D'ENFANTS, DE DECOUVERTES CULTURELLES, SPORTIF ET DE LOISIRS SUR LES TEMPS MERIDIENS.

Si plus de la moitié des projets sont un souhait ou une initiative venant de la part des enfants l'objectif est atteint.

OBJECTIF OP : FAIRE DU TEMPS SOIR UN ESPACE D'APPRENTISSAGE LUDIQUE INFORMEL.

Si un jeu est animé tous les soirs l'objectif est atteint.

OBJECTIF OP : FAVORISER LA LIBERTE DES ENFANTS DANS LEURS PRISES D'INITIATIVES.

Selon l'âge et le contexte, si l'enfant est bridé dans ses actions et que l'animateur agit en « faire-pour » l'objectif n'est pas atteint.

OBJECTIF OP : FONCTIONNER EN UNSCHOOLING.

Dans notre posture et vocabulaire, si le mot école est utilisé ou les règles

scolaires sont appliquées, l'objectif ne sera pas atteint.

OBJECTIF OP : INFORMER ET SOUTENIR L'ENFANT DANS LE FAIRE VALOIR DE SES DROITS.

Si les droits de l'enfant sont bafoués et non promu l'objectif n'est pas atteint.

Animateurice = Animateur et animatrice, afin de promouvoir l'identité du genre et la place de la femme dans la société et le monde du travail.